



LES ACHARDS

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE LES ACHARDS

ASSOCIATIONS
DOSSIER DE DEMANDE DE
SUBVENTION

Demande à déposer à la mairie au plus tard
le 29 Janvier 2021

Tout dossier déposé après cette date ne sera
pas étudié

Liste des pièces à joindre à votre demande :

- ❖ Compte de résultat de l'exercice,
- ❖ Bilan de l'exercice (situation patrimoniale de l'association) et un état de la trésorerie au 31/12/2020 précisant le solde de l'ensemble des comptes bancaires et caisses (livret inclus),
- ❖ Budget prévisionnel de l'exercice,
- ❖ Le plus récent rapport d'activités approuvé,
- ❖ Un RIB,
- ❖ Un exemplaire des statuts déposés et approuvés de l'association, **s'ils ont été modifiés** depuis le dépôt d'une demande initiale,
- ❖ Nombre d'adhérents des Achards et des adhérents hors communes,
- ❖ Si votre demande concerne une action particulière : veuillez établir un courrier en précisant l'objet de cette action et joindre un budget prévisionnel détaillé.

DEMANDE DE SUBVENTION

NOM DE L'ASSOCIATION (En toutes lettres)

.....

Siège social :

.....

Tél : E-mail :

Numéro de SIREN :

Date et numéro de récépissé de déclaration à la Préfecture :

.....

Date de la dernière Assemblée Générale :

Nom, Prénom, adresse et téléphone des membres du bureau de l'Association :

Président : Tél : E-mail :

Trésorier : Tél : E-mail :

Secrétaire : Tél : E-mail :

Nombre total d'adhérents de l'association :

Nombre d'adhérents **des Achards** :

Nombre d'encadrants diplômés :

.....

Remarques :

.....

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE :

Date :

Signatures :

Le Trésorier,

Le Président,

ATTESTATION

Les droits d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom, prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

- Déclare que l'association est à jour de ses obligation administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait, le à

Signature

